



# Été 2025



6 Marché aux Chevaux  
59380 BERGUES  
Tél: 03.28.68.69.60

Courriel / Web  
[info@adav-vacances.com](mailto:info@adav-vacances.com)  
[www.adav-vacances.com](http://www.adav-vacances.com)

 Adav Vacances & Voyages



Scannez moi  
et accédez  
à ma version numérique

# Enfants et adolescents



# VIVA ESPANA

Gavà à 12 km au Sud de Barcelone

## • Programme

Un séjour pour découvrir la Baix Llobregat et sa capitale Barcelone. Activités de détente sur le camping :

- Piscine et plage surveillée ; terrain de foot et de pétanque, jeux vidéo
- Animations du camping (aquagym, jeux divers et tournois sportifs)
- Baignades

Activités sportives et culturelles:

- 1 journée au magnifique parc de Port Aventura
- Wibit
- Karting
- Cable ski sur le canal Olympic
- Parc Aquatique à la journée
- 2 jours à Barcelone (navette devant le camping toutes les heures)

En complément, les jeunes pourront effectuer du shopping, découvrir la culture espagnole, participer aux festivités locales, tournois sportifs, veillées et soirées dansantes.

## • Hébergement :

**Camping avec piscine**, le tout en bordure d'une belle plage de sable fin.

**Chambres:** tentes légères de type igloo (n'oubliez pas le sac de couchage) et le matelas gonflable.

Les ados participeront à la vie quotidienne du camp. (Un adulte supplémentaire aidera les jeunes dans la réalisation des repas) Le matériel de cuisine sera fourni par l'Adav.

## • Situation Géographique :

Notre camping se trouve à Gavà dans la province de Barcelone en Catalogne, au sud de la région du Baix Llobregat.

La tranquillité prime dans cette station balnéaire qui se veut familiale et qui possède sa propre plage au bord de la Méditerranée.

Son territoire est divisé entre la montagne et la côte, proposant ainsi un contraste de paysages attrayant.

**13-17 ans**

50 enfants + 9 adultes

## Transport

Car grand tourisme  
Minibus  
(à disposition sur place)

## Avec la fiche d'inscription :

\*Copie du Test d'aisance aquatique

## Sur le départ :

\*Carte d'identité ou Passeport en cours de validité

\* Autorisation de sortie de territoire + copie de la pièce d'identité du responsable légal de l'enfant

\*Carte européenne d'assurance maladie

Du 06-07 au 19-07-2025

Du 17-07 au 30-07-2025

**Du 31-07 au 13-08-2025**

Du 11-08 au 20-08-2025 (895€)

# 1060€

Tout compris  
(voir page 5)

info@adav-vacances

www.adav-vacances

21

## Projet Educatif des Centres de Vacances

Le centre de vacances est une structure destinée à accueillir, pour un temps limité, des enfants ou des adolescents en vacances ; donc pour pratiquer des activités ensemble, sur le mode du plaisir. Il est ouvert à tous. Cette structure n'est pas figée car elle doit s'adapter à la diversité des formes de vacances correspondant aux attentes différentes et évolutives des jeunes.

Nous voulons organiser des vacances de qualité, ce qui implique :

- des équipements correspondant à certaines normes, implantés sur des sites intéressants,
- une palette d'activités de qualité et attrayantes, encadrées par des personnes diplômées
- du matériel performant permettant d'assurer des prestations de bon niveau,
- des équipes d'animation compétentes, cohérentes et soudées autour de nos idées,
- Mixité sociale des participants
- Composition des équipes d'animation à l'image de la diversité de notre société

Mais le centre de vacances ne peut être un simple produit de consommation. Nous affirmons qu'il participe à l'éducation de l'enfant. Il devra donc permettre par son fonctionnement :

- le développement des relations éducatives,
- le développement des capacités d'analyse critique par la liberté d'expressions individuelles et les échanges collectifs,
- l'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives et/ou scientifiques),
- la découverte de l'environnement naturel, son respect et sa protection au quotidien
- le dépassement quirompt avec la routine et avive la curiosité,
- le développement d'activités créatives.
- de mettre en œuvre une approche du développement soutenable
- de créer les conditions nécessaires au développement de l'autonomie de l'enfant, à l'éducation à la citoyenneté. Pour se faire, l'intérêt collectif sera privilégié tout en prenant en compte les besoins particuliers de chacun.

Nous affirmons que l'enfant est un être global et lui reconnaissons le droit à une existence, un développement propre. En conséquence, le centre de vacances est donc un lieu où tout sera mis en œuvre pour répondre à ses droits, besoins et aspirations :

- conditions de vie garantissant son développement physique, affectif et moral,
- respect de sa personne,
- nourriture saine et équilibrée,
- respect des rythmes de vie propres à chacun : organisation de la vie quotidienne permettant la prise en compte des besoins individuels,
- droit à la santé : soins donnés par du personnel compétent, sous contrôle médical,
- droit à la sécurité,
- droit à la liberté : le centre de vacances doit permettre à l'enfant de se libérer progressivement de la tutelle de l'adulte et de maîtriser le contenu et la forme qu'il souhaite donner à ses vacances, et le

Droit au plaisir : c'est le moteur essentiel de toute activité dans nos centres de vacances.

## Projet Educatif 6/12 ans

Les centres de vacances que nous organisons pour les enfants de 6 à 12 ans sont en général implantés dans des zones permettant un véritable dépassement.

Ils s'appuient sur des structures très diversifiées :

- Centre de vacances "en dur", spécialement aménagés pour répondre aux besoins actuels des centres de vacances.
- Centre de vacances organisés dans des locaux scolaires, à condition qu'ils nous permettent d'offrir des séjours dans des lieux représentant un intérêt réel.
- Centre de vacances sous toiles dans les zones où l'ensoleillement garantit normalement une vie très agréable en plein air.

Nos centres de vacances sont encadrés par des équipes compétentes, disponibles, à l'écoute des besoins et aspirations des enfants. Toutes fonctions confondues, nous

recrutons en moyenne un adulte pour sept enfants.

La plupart de nos séjours de vacances sont conçus sous la forme de centres à multi-activités. Les activités, nombreuses, sont organisées sous la forme d'une initiation animées généralement par les animateurs du centre et encadrées par des professionnels diplômés.

La vie quotidienne est organisée de manière à répondre aux besoins de chaque enfant : lever et petit déjeuner individualisés, activités par groupes d'âge, alimentation équilibrée sur la journée, éducation à l'hygiène du corps, petits soins quotidiens donnés par un assistant sanitaire sous contrôle du médecin.

L'enfant peut être appelé à participer à l'organisation de la journée. Nous faisons en sorte qu'il se sente concerné par ses vacances en lui permettant de peser sur le contenu.

## Projet Educatif "Juniors"

Nous vous proposons, au travers d'un grand choix de séjours, trois formules de vacances très différentes l'une de l'autre :

\*\*\*"La formule "séjour multi-activités" traduit un style de vacances décontracté. L'équipe d'animation du centre propose chaque jour de nombreuses activités. La vie au centre sera organisée de manière à respecter les besoins et rythmes de chaque vacancier : lever et coucher individualisés (attention ! il y a tout de même des limites à définir ensemble en accord avec les responsables des structures d'accueil), petit déjeuner échelonné et copieux, repas variés, coins de détente, ateliers permanents, etc... Dans un séjour «multi-activités», on pourra faire «plein de choses», ne rien faire aussi, si l'on éprouve le besoin de se reposer ou de rêver... les animateurs seront à l'écoute des jeunes, prêts à leur apporter aide ou conseil, que ce soit dans l'apprentissage d'une activité ou dans l'organisation d'une veillée.

En tout état de cause, les «juniors» participeront activement à la réussite de leurs vacances. Pas question, avec l'ADAV de se contenter d'être consommateur : pour pouvoir, demain, maîtriser l'organisation de ses loisirs, et donc être, dès maintenant, un acteur responsable, capable de faire de choix.

\* "La formule "séjour à dominante" s'adresse à un public désireux de pratiquer des activités précises avec un accord médical, sur un rythme plus soutenu, avec des cadres très qualifiés. Les activités détermineront l'organisation de la journée et pourront imposer un lever matinal, le décalage d'une heure de repas, etc...

Ce type de séjour oblige généralement à la tenue d'un planning précis d'activités, sur lequel il est difficile d'intervenir, car il met en jeu la disponibilité de cadres que nous réservons longtemps avant le séjour. Il est indispensable que chaque vacancier soit bien informé sur le programme, qu'il sache si un certain niveau de pratique est nécessaire au moment de l'inscription. Notre brochure, le site Internet et le personnel permanent de l'association le renseigneront à ce sujet.

\* D'autres séjours, enfin, combinent toutes les possibilités. Exemple d'un séjour multi-activités proposant une option "équitation" et une dominante «activité nautique"

## SEJOURS ADOS

Le voyage : il s'effectuera en fonction des destinations, soit :

- en autocar de grand tourisme qui restera à disposition du groupe (ou non) pendant tout le séjour
- en louant des minibus
  - en avion + bus ou minibus

Le matériel d'intendance indispensable au bon fonctionnement du séjour est transporté soit par le car soit par un véhicule utilitaire qui accompagne le groupe pendant tout le voyage. Ainsi, nos séjours ados accueillent de trente à quarante-cinq participants selon les destinations et les modes de transports retenus. Une équipe solide, composée d'un adulte pour 6 ou 7 adolescents (a minima) conduira l'aventure : un directeur de centre de vacances expérimenté, des animateurs spécialisés, un surveillant de baignade et un assistant sanitaire accompagnent le groupe. Un adulte détaché pour l'intendance complètera l'équipe.

L'hébergement : le camping est de règle, sauf sur quelques destinations où les jeunes sont hébergés en hôtel. L'ADAV fournit la totalité du matériel collectif.

Les repas : les repas sont majoritairement pris en commun et sont des moments de partage et de convivialité très importants dans la vie du séjour. En début de séjour, l'équipe d'encadrement propose des idées de menus et en discute avec le groupe. Le ravitaillement et la confection des repas est assuré par petits groupes, en alternance, avec l'aide de l'équipe d'encadrement et de l'intendant. En fonction de l'organisation de la journée, il sera possible de manger occasionnellement dans les tavernes, fast-food ou autres restaurants afin de déguster une nourriture typique. Pour des raisons pratiques, le déjeuner sera souvent pris sous forme de plaque nique.

Le matériel : l'ADAV met à la disposition du groupe des tentes de camping de trois places de type « tente 2 secondes ». Matériel de cuisine, plats, réchauds et tout équipement indispensable au déroulement du séjour sont bien sûr prévus par l'ADAV.

Les étapes : l'itinéraire est pour chaque raid minutieusement préétabli afin de garantir la réalisation du séjour dans les meilleures conditions de confort et permettre la découverte des étapes et centres d'intérêts importants de chaque voyage.

La rigueur dans la préparation et l'organisation de nos séjours devient un atout important pour permettre, en cours de voyage, d'accepter ou de modifier ponctuellement un programme établi sans pour autant dénaturer la destination. Par expérience, nos équipes savent tenir compte de l'avis de nos adolescents en vacances qui souhaiteront (si la majorité fait force), ici ou là, à l'occasion d'une manifestation exceptionnelle, de la découverte d'un site remarquable, d'une activité plébiscitée ou d'une météo favorable, une modification de l'emploi du temps initial.

Les activités : l'emploi du temps se construit essentiellement autour de la découverte des sites et des pays visités. Selon les possibilités locales nous construisons un programme où sont proposés : activités sportives et de découverte, baignades, randonnées, jeux, visites, shopping sans oublier les temps de repos. Les spectacles et les fêtes typiques donnent lieu à des soirées pittoresques qui viennent compléter les animations proposées par l'équipe d'encadrement.

Liaison avec le groupe : l'ADAV a mis en place un répondeur vocal où le directeur(trice), les animateurs(trices) ou les jeunes laissent régulièrement des messages pour donner la situation du groupe, la météo locale, le programme effectué, les projets pour les jours à venir. Un blog avec code d'accès sécurisé permet aux équipes de déposer photos et commentaires. Les parents reçoivent leur propre code d'accès en même temps que la convocation de départ.

Chaque famille recevra également avant le départ un courrier de l'équipe d'animation lui indiquant les règles de vie sur le séjour ; des extraits du projet pédagogique établi par l'équipe y seront mentionnés.

Les assurances : vos enfants sont assurés pour tous risques inhérents aux séjours (se reporter aux conditions générales).

## Ce que les jeunes de + de 13 ans et leurs parents doivent savoir

Si tout est fait pour rendre le voyage le plus agréable possible, la réussite de celui-ci dépend pour une grande part de l'engagement de chacun dans le groupe et le respect des autres et des règles de vies communes à toutes et tous. La participation à la vie collective : dans le cadre de nos circuits, elle est indispensable, les sédentaires ne s'y plairaient pas: Préparation des repas, tâches matérielles quotidiennes...

### La consommation de tabac

S'il n'est pas interdit de fumer (uniquement pour les jeunes dont les parents ont confirmé et signé sur le bulletin d'inscription l'autorisation), il est important de savoir que la consommation de cigarettes est très fortement limitée dans l'espace et dans le temps et qu'il est absolument interdit de fumer, dans les tentes, les chambres, l'hôtel, le car et tous les lieux publics. Et puis fumer est une activité... quand on n'a rien à faire. Fumer avant de dévaler une piste de ski à Châtel ou Chamonix... ça manque de style et d'élégance. C'est surtout assez grotesque ! En bref, il n'est pas interdit de ne pas fumer !

### La drogue et l'alcool

Absolument proscrits sur tous nos séjours. Il est impossible de "négocier" quoi que ce soit sur ces questions. Dans le cas de la drogue, le produit ne sera pas conservé (comme preuve) mais détruit comme précaution élémentaire. En cas d'incident, même minime, le rapatriement disciplinaire en liaison avec sa famille sera immédiatement enclenché. Tous les frais du voyage retour resteraient à la charge des parents.

### Le vol

Le vol engendre rigoureusement les mêmes conséquences, à savoir un rapatriement aux frais des parents du jeune concerné. Le vol à l'intérieur du groupe, dans un magasin ou tout autre lieu public, n'est pas acceptable. Les parents doivent précisément informer leur(s) enfant(s) que les risques même pour des "larcins" dans certains pays (plus particulièrement les Etats-Unis) sont absolument considérables : procédures policières et judiciaires, frais de justice, expulsion, jugement, frais de rapatriement à

cause du vol d'un bien d'une valeur de moins de 30 euros.

### Les relations entre ados

Les modes de fonctionnement habituels des centres de vacances et de loisirs favorisent la socialisation et les rapprochements entre jeunes dans des conditions adaptées; les relations sexuelles entre adolescents, quelles qu'en soient leurs formes, ne font pas partie de ces rapprochements dans des conditions adaptées. Nous ne pourrions et ne saurions donc les accepter. Tout acte avéré fera l'objet d'une procédure de rapatriement immédiate.

### Le quartier libre

Il est possible, dans certains pays et certaines villes, que nous organisions de courts quartiers libres. Ils sont toujours mis en place selon des règles (espace et temps) très précises. Les quartiers libres en soirées ou dans des sites qui ne répondent pas à des normes de sécurité suffisantes ne sont pas organisés

### Le respect - savoir vivre

Se montrer tolérant et respectueux, envers ses collègues et camarades, envers l'équipe d'encadrement qui a la responsabilité de la bonne marche du séjour, envers les populations des pays d'accueil et leurs modes de vie.

Les comportements grossiers, vulgaires, égoïstes et perturbateurs ne peuvent être acceptés car ils sont totalement incompatibles avec une vie en collectivité harmonieuse : en cas de difficulté majeure, un seul avertissement officiel, valant mise en garde, sera notifié.

### Le portable :

Phénomène et partenaire indiscutable des années 2000, ange ou démon selon les circonstances, il s'est insidieusement introduit

dans nos centres de vacances comme dans les restaurants, les cinémas, les salles de spectacles... avec les mêmes incidences parfois catastrophiques. Le portable est devenu LA PLAIE des centres de vacances.

Soyons réalistes... Imaginons que demain tous les participants aux séjours, quel que soit leur âge soient équipés! Comment gérer les plages utilisables de l'appareil, les pertes et/ou les vols ?

Pour son utilisation, c'est simple ! A l'ADAV, deux plages par jour avant le déjeuner et le dîner seront aménagées. Nous ne voulons pas l'interdire, loin de nous cette idée, mais il faut en faire une utilisation raisonnable ! Que dire des portables qui sonnent pendant les repas, sur les télésièges, en pleine pratique du ski, en veillée... qui cassent l'ambiance, qui peuvent anéantir tous les projets mis en place par nos équipes.

Que dire des combines des ados qui se réveillent ou se font réveiller la nuit pour se donner des rendez-vous à l'insu des animateurs qui sont en plein sommeil. Ne multiplions pas les exemples, c'est inutile ! Mais, soyons sérieux, le respect des autres et de soi-même au sein du groupe, la vie en collectivité, les vacances tout simplement ne doivent pas être pollués par ce petit appareil magique.

Nous demandons donc aux possesseurs de ces portables de les «gérer» selon les règles de vie qui auront été élaborées et communiquées par l'équipe avant le séjour.

Pour ce qui est des pertes et des vols, les assurances disent: «Désolé, matériel sensible non assuré, alors...», faites le bon choix.

**Les jeunes et leurs parents doivent impérativement adhérer, en parfaite connaissance de cause, à ces règles et principes clairement énoncés.**

### Les tarifs été comprennent :

- La pension complète 4 repas
- Les activités prévues au programme
- L'encadrement ADAV (1 adulte pour 7 enfants)
- Le matériel pédagogique
- L'assurance rapatriement (sauf disciplinaire)
- Le transport (voyage de nuit pour les transports en car) au départ de la région Nord Pas-de-Calais, Picardie et Île de France en fonction des départs proposés\*.
- Les transports sur site jusqu'aux activités.

\* Pour les enfants déposés sur site, l'arrivée se fait J+1 et le départ J-1

### Nos tarifs ne comprennent pas :

- Les dépenses personnelles
- L'adhésion : 6 euros pour l'année par famille ou 60 euros pour l'année par collectivité
- Frais de dossier : 15 euros par dossier
- L'assurance annulation : 4% du prix du séjour (facultative)
- Surcoût aérien éventuel lié aux taxes d'aéroport (ex : coût du Gasoil).
- Les acheminements de province.